CSE Siège

du 19 & 20 octobre 2021

Un plan d'action pour le PC info, le transfert forcé à FTV Studio suspendu, une situation sanitaire toujours fragile, des conditions de travail dégradées…

Vos élu-e-s CGT
Malika Aït-Ouakli, François Badaire, Rafaèle Bourgier, Marc Chauvelot, Laurent Debruyne, Claudine Gilbert, Claude Gueneau, Marie-Jo Larabi, Éric Laumonier, Michela Law, Boris Muffolini, Geoffroy Parizot, Sophie Pignal, Aurélie Schiller
Représentante syndicale
Claude HENIN

Rapport CEDAET suite au risque grave concernant le PC info voté par le CSE Siège le 10 juin 2021

Le cabinet CEDAET a présenté un rapport très complet (lire ici ➠) sur la situation du PC Info, qui s'est fortement dégradée au fil des années, avec une intensification et une densification du travail, un appauvrissement des tâches, des problématiques d'outils et d'environnement, des questions liées à l'emploi, à l'encadrement et aux interactions avec les autres services.

Dans leur avis (lire ici ➠), les élu-e-s ont demandé que les préconisations du cabinet fassent l'objet d'un plan d'action avec un calendrier précis, et qu'une commission de suivi associant des élus et les personnels concernés soit mise en place pour s'assurer de son exécution. Il s'agira de :

- Clarifier et délimiter le périmètre des missions,
- Améliorer les circuits d'information et la communication interne et externe,
- Agir sur les causes en redimensionnant les vacations,
- Mettre en conformité la planification avec les besoins du service,
- Résoudre les dysfonctionnements techniques,
- Au plan RH, clarifier les attributions, favoriser les passerelles et la formation,
- Aménager l'environnement de travail et l'aménagement des postes,
- Prévenir les risques professionnels en réévaluant le document unique.

Information sur le risque grave lié au projet TEPI

Suite à la tentative de suicide d'une salariée de Télématin (heureusement hors de danger), au DGI (Danger Grave et Imminent) déposé par les élu-e-s, et au rejet unanime de ce projet, la direction a annoncé l'abandon du recours à l'article L1224-1 du Code du travail

qui permettait le transfert automatique des contrats de travail des salarié-e-s concernés.

La CGT se félicite de cette décision qui vient récompenser la mobilisation sans faille de la quasi-totalité des organisations syndicales aux côtés des salarié-e-s.

La direction dit vouloir maintenir son intention de développer FTV Studio par transfert de la production des émissions de flux mais elle devra apporter ultérieurement des précisions sur les conditions des salariés qui resteront à FTV.

Le directeur des antennes programmes a dit regretter profondément de n'avoir pas su convaincre que cette démarche était initiée « dans le souhait de développer la production interne. ». « Nous avons pêché par incapacité à associer et embarquer les salarié-e-s dans cette démarche » a-t-il dit, allant jusqu'à citer Nelson Mandela : « Tout ce qui est fait pour nous sans nous est fait contre nous. »

Après 7 mois de contestation, il était temps de s'en rendre compte… Pour la CGT cet échec questionne effectivement la stratégie de multiplication des chantiers de transformation à FTV et l'insuffisante prise en compte de la dimension sociale et humaine.

Situation sanitaire au sein du Siège de FTV

COVID

La situation sanitaire poursuit son amélioration, la courbe des contaminations continue de fléchir : à la date du CSE, il restait 2 cas COVID à FTV, 17 depuis le 1er septembre, 57% des 702 cas répertoriés depuis le début de la pandémie concernent le Siège.

Les stocks d'EPI (Équipements de Protection Individuels) masques chirurgicaux, en tissu, FFP2, sont tenus à jour.

Le pass sanitaire entrera en vigueur au Franay à Saint Cloud, pour l'émission politique de fin octobre. Depuis le 15 octobre les tests ne sont plus remboursés, l'entreprise ne prend à sa charge que les tests supplémentaires imposés pour une mission. Pas de suspension d'un salarié en cas d'absence de test.

Les gestes barrière, les distances de sécurité, restent d'actualité. Au RIE, là où on retire le masque, les plexiglas sont maintenus. Selon la direction, leur suppression nécessiterait de respecter une distanciation physique de 2 mètres.

Télétravail

909 demandes d'avenants télétravail ont été adressés à la direction pour le personnel du Siège ; 504 avenants ont été signés, les autres en cours de validation. Sur les 504 avenants on dénombre :

- 85 avenants pour des salarié-e-s du secteur antennes programmes,
- 241 pour la gestion moyens production,
- 60 pour l'information,
- 99 pour les ressources humaines et organisation,
- 19 autres.

La question de la santé physique et psychique des salariés en télétravail sera abordée lors du prochain CSE.

Commission préfectorale

La commission de sécurité de la préfecture a finalement donné le feu vert ; les travaux stoppés depuis 2019, vont pouvoir reprendre.

Un point d'information général sur la reprise de travaux et l'ordre de priorité des différents chantiers sera présenté au prochain CSE.

Compte rendu du CSE Central

Un compte rendu des deux derniers CSE Centraux a été fait.

Le premier portait sur la mise en place du pass sanitaire pour les émissions recevant du public, essentiellement au Franay à Saint Cloud (lire ici ➠).

Le second a traité de la situation générale de FTV, du projet de développement des chaînes régionales, des outre-mer, de la Fabrique, de l'agent conversationnel virtuel, de la santé, de la formation, de l'égalité professionnelle et de l'emploi (lire ici ➠).

Projet de dérogation horaire pour le vote du référendum en Nouvelle Calédonie

Le 3ème et dernier référendum aura t-il lieu en Nouvelle Calédonie le 12 décembre prochain ? Rien n'est moins sûr au vu de la situation sanitaire et des discussions entre le gouvernement et les différents partis. Les indépendantistes ne souhaitent pas maintenir la date du référendum et appellent déjà au boycott du scrutin.

Si l'opération peut avoir lieu, elle se ferait cependant en mode dégradé en s'appuyant sur un prestataire local. Seuls 2 réalisateurs et 1 superviseur Post-Production seraient concernés par cette demande de dérogation qui permettrait, si nécessaire, à cette petite équipe de travailler jusqu'à 60 heures et d'assurer le pic d'activité des semaines 47, 48 et 49.

Commission de suivi du projet CDE du 29 septembre 2021

Pas de grande annonce lors de cette réunion de la commission de suivi (lire ici ➠). La direction a transmis un calendrier prévisionnel. L'organisation cible sera présentée au CSE de novembre, avec un avis en janvier 2022.

La direction plaide non coupable pour les retards dans l'implantation de la control room. C'est dû à la pandémie, à la cyber-attaque et surtout à la suspension des travaux suite à l'interdit préfectoral.

Pour l'instant l'organisation transitoire se poursuit avec une transversalisation progressive des process, acquisition, préparation, vérification, exploitation, chefs de chaîne. Pour les JO de Tokyo, la direction souligne qu'on n'avait qu'une seule équipe d'exploitants.

Un certain nombre de problèmes demeurent comme le travail de nuit, la prise en compte des EVS (éléments variables de salaires), l'uniformisation du temps de travail à la vérification, compte tenu des grandes différences entre les ex France 2 et les ex France 3, la prise en compte des compétences complémentaires (reboutiquage), l'évolution professionnelle de la préparation antenne, le cockpit de supervision et bien entendu l'emploi et la nécessaire stabilisation des salariés en détachement.

Pendant la période de formation sur la control room, des prestataires vont venir en renfort pour remplacer les personnels en formation.

Compte rendu de la CSSCT Siège du 08 octobre 2021

Qualité de l'air

Le dernier rapport de l'analyse de l'air fait état de concentrations anormalement élevées de dioxyde de carbone (CO2) dans les régies 4 (JT 12/12 et 19/20) et 6 (France Info) dans lesquelles le renouvellement de l'air est insatisfaisant. La direction assure qu'une action corrective sera apportée dans ces locaux.

La CSSCT s'interroge à nouveau sur l'efficacité de ces mesures effectuées dans 22 locaux vides sur 37 expertisés.

FTV a acquis une dizaine de capteurs CO2 pour « mesurer les tendances » mais la direction est restée très évasive quant à leur utilisation se disant non experte pour analyser les mesures. Beaucoup de salariés aimeraient pourtant savoir si la qualité de l'air dans leur leurs locaux est satisfaisante surtout dans les open-space parfois bondés comme à France Info numérique.

Conditions de travail des chargés de production de la Fabrication siège

Les membres de la CSSCT ont été alertés de la surcharge de travail des chargés de production dont le service souffre d'un sous-effectif chronique obligeant parfois ces salariés à travailler sur leurs lieux de vacances pour préparer certaines émissions.

Cette population est le plus souvent en présentiel alors qu'une partie de ses tâches pourraient se faire en télétravail.

La direction, qui se dit consciente du sous-effectif, affirme que tous les départs ont été remplacés par des CDD qui ne représenteraient pas plus de 3 à 4 ETP et que l'absentéisme n'est pas significatif.

Un concours accessible à tous les salariés de FTV sera bientôt ouvert mais celui-ci, avec une durée de formation très longue, ne pourra soulager les chargés de production à court terme.

Une campagne de recrutement devra être mise en place auparavant.

IFAB et OPEN MEDIA

Le système Dalet qui avait fait preuve d'instabilité dans le passé a encore dégradé l'utilisation des outils de la fabrication des JT, en particulier open média.

L'ingénierie n'a pu reprendre le contrôle de la machine infernale qu'après 14 jours en diffusion secours qui a suscitée beaucoup de stress pour toutes les équipes.

La direction reconnait qu'il y a eu des soucis pendant la période de stabilisation d'open média qui seraient dus à un déploiement imparfait.

L'outil est encore perfectible mais des correctifs sont apportés chaque semaine en fonction des remontées des salariés.

La direction estime qu'il y des problèmes d'adaptation à l'outil. La CSSCT rappelle que c'est à l'outil de s'adapter aux contraintes et aux besoins des salariés et pas l'inverse.

Bureaux excentrés de France 2

Dernièrement, la station régionale de Poitiers a fait l'objet d'un déménagement pour lequel les journalistes du bureau excentré de la rédaction nationale n'ont été consultés, ni même le CSE siège dont dépendent ces salariés oubliés.

Ces journalistes qui disposaient d'un bureau de 40 m2 avec une salle de

montage dédiée ont hérité d'un carré de 12 m2 situé au sein de l'open-space de la rédaction de Poitiers remettant ainsi leur autonomie en question.

La CSSCT demande une clarification de la politique de FTV en matière d'autonomie des bureaux excentrés, l'information du CSE siège pour d'éventuels futurs déménagements et un véritable accompagnement d'IMG.

Conditions de travail à Télématin

Depuis quelques années les conditions de travail des monteurs Télématin se dégradent à la suite de leur mutualisation avec le 12/13 et le 6h de France info, les obligeant à enchainer les éditions malgré une prise de service très matinale avec le montage systématique du sujet d'ouverture, générant un stress supplémentaire.

Cette surcharge de travail est également le quotidien de deux rédacteurs pigistes qui enchainent les reportages du 12/13 ou 13h après les éditions du matin alors que leurs collègues rédacteurs CDI finissent à 9h…

La CSSCT demande l'égalité de traitement pour ces salariés épuisés par ces cadences infernales.

Bilan de l'emploi au 30 juin 2021

Lors de sa réunion du 12 octobre 2021, la commission emploi-formation a mis en lumière un retour à la normale en termes d'activité, qui s'appuie essentiellement sur le recours massif aux CDD et une explosion des heures supplémentaires. Et ce, alors que les emplois de permanents continuent de diminuer. On est donc face à une situation de sous-effectifs qui se traduit par des tensions et des surcharges de travail dans la plupart des services.

Rien que pour les journalistes, les ETP permanents et non permanents sont passés de 887,5 en 2015 à 845 en 2021, soit une baisse de 4,5 %. Entre temps, a été créée France Info. On a donc une chaîne en plus, mais avec une baisse des effectifs. Il n'est pas étonnant que ça craque.

Chez les journalistes, les forfaits jours explosent. Sur les plateaux, on a des heures supplémentaires récurrentes et planifiées tout au long de l'année pour une activité normale. Les élus considèrent que la direction ne joue pas le jeu et qu'elle devrait recruter au lieu de payer des heures supplémentaires.

Chez les chargés de production, on ne peut plus à la fois assurer sa charge de travail normale tout en formant les jeunes en doublure.

Les monteurs qui partent en mission en France se plaignent d'être obligés de revenir le soir en train ou en avion après la diffusion au lieu de dormir sur place, ou d'un éclatement des équipes, quand seuls le JRI ou l'OPS retournent à Paris.

La direction dit avoir entendu ces alertes mais plus généralement, c'est toute la logique de la RCC qui n'est pas prise en compte, puisque dans le texte, il n'y avait pas que des départs de prévus. Il y avait aussi un projet de développement basé sur l'embauche de 1100 salariés. Or, sur cet aspect, les objectifs ne sont pas remplis. De plus, le CSE n'a pas de visibilité sur la balance entre les départs et les recrutements, secteurs par secteurs. On sait qu'il y a des recrutements, mais pas forcément dans les secteurs où les départs se font. Et dans certains métiers, comme monteur, OPS, ou OPV, on assiste à une véritable saignée. Le CSE a besoin de visibilité sur ces secteurs en termes d'embauches.

- ## Changements de rattachements hiérarchiques au sein de la direction des offres numériques

Il s'agit essentiellement de la création d'une direction du design à part entière, chargée de l'habillage des sites de FTV. Deux nouveaux postes de responsables du design lui sont rattachés.

La direction des offres numériques est également renforcée de deux nouveaux postes de responsables.

La direction met en avant l'hyper-croissance de ce secteur.

La CGT a mis en lumière également l'hyper-croissance de la publicité sur les sites d'information. Les reportages deviennent des "offres d'informations" et sont utilisés comme support de publicités qui deviennent envahissantes, sans que les journalistes soient consultés. Les élus considèrent qu'on ne peut pas jouer avec ces contenus comme ça, surtout sur le service public.

Par ailleurs, les élus se sont inquiétés de l'utilisation des données des utilisateurs par ces plateformes. La direction affirme que les données ne sont collectées que si les utilisateurs créent un compte et ils ont toujours la main dessus. Ils peuvent toujours demander l'arrêt des collectes de données.

- ## Changements de rattachements hiérarchiques au sein de la direction des antennes et des programmes

Direction des Antennes.

En vue de faciliter les relais entre les différentes grilles la veille concurrentielle et la programmation qui étaient rattachés au Pôle pilotage des antennes sont désormais rattachées au pôle programmation des antennes linéaires. Le pôle pilotage des antennes est ainsi resserré autour de trois personnes.

Direction Cinéma et développement international.

Pour répondre à une demande d'éditorialisation du cinéma et des séries internationales, il y aura désormais une personne qui traitera de l'artistique côté cinéma et une autre qui s'occupera des séries achetées ou coproduites.

Direction de la règlementation, de la déontologie et du pluralisme.

Autrefois rattaché au directeur antennes et programmes, le pôle dépendra désormais du secrétariat général de la direction des antennes-programmes

Programmes jeunesse et éducation.

Les 4 conseillers de programme Slash autrefois rattachés à la jeunesse seront désormais rattachés au pôle documentaire et vont travailler avec les équipes du numérique (2 personnes). Ces 6 personnes sont rattachées au documentaire.

- ## Présentation du réalisé de l'opération des Jeux Olympiques de Tokyo 2021

La prouesse technique de cette première mondiale avec un plateau virtuel réalisé à distance (plateau à Tokyo) est saluée mais les élu-e-s constatent des amplitudes "musclées" particulièrement sur les rotations jour/nuit en Régie 3.

On a pu noter une planification sur 13 nuits d'affilée, sans jour de repos ou encore un enchaînement d'une nuit avec un JT de 13h… Sur certaines vacations, la pause repas prévue

d'une heure a été réduite à 30 minutes. Certains problèmes de planification seraient liés à une mauvaise coordination entre la planification des sports et celle du siège.

Le sous-dimensionnement des équipes son lié est relevé, principalement du à la mise en place des cabines commentateurs, la présentation se faisant en binôme Paris-Tokyo. La direction assure que cela sera corrigé pour les JO de Pékin.

La prise en compte de la pénibilité pour le travail de nuit devrait être reconsidérée au Siège.

Les élu-e-s réitèrent leur attachement à ces opérations prestigieuses et espèrent que sur les JO de Pékin, les amplitudes maximales et les temps de repos seront mieux respectés. Ils regrettent qu'aucun représentant de la Fabrique et de la rédaction des sports ne soit venu en CSE pour la présentation de ce point.

Vie du CSE Siège

Noël 2021au Musée des arts forains

La commission des marchés a validé, à titre exceptionnel, un abondement des bons de Noël à 100 € par adulte et 70€ par enfant. C'est le groupe UP et son support la carte CADHOC qui a été retenu.

Cette année les enfants du personnel pourront à nouveau fêter Noël lors du dernier week-end de novembre au Musée des Arts forains qui sera privatisé pour l'occasion.

Salle de sports

La recherche de la salle de sport à proximité de FTV pour remplacer celle du Barjac se poursuit. Une mission de diagnostic et de conception est en cours pour parvenir à finaliser un projet en proximité, encore plus près de MFTV que le Barjac.

Investissement immobilier en Baie de Somme

Après plusieurs mois de recherche, le choix du bureau s'est porté sur un très bel appartement au Crotoy, en bord de mer. Un CSE extraordinaire se réunira le 25 octobre pour acter cet investissement dans un site naturel préservé, peu éloigné de Paris, pour des week-end en famille ou entre amis (capacité d'accueil de 6 à 8 personnes).

Les élections professionnelles ne pourront pas se dérouler aux dates initialement prévues. Seule la CGT ayant signé le protocole pré_électoral, la double majorité n'a pas pu être réunie et l'arbitrage est donc renvoyé à la DREETS (ex DIRECCTE) qui a deux mois pour se prononcer. En attendant les mandats sont automatiquement prorogés.

Paris, le 25 octobre

Prochain CSE les 16 et 17 novembre 2021

D'ici là vos élu.e.s de la CGT se tiennent à votre disposition